



## Formulaire de consentement du Programme de surveillance de la construction

**Veillez présenter le formulaire dûment rempli au Bureau du Programme de gestion des déchets historiques, au 25, rue Henderson, Port Hope (ON) L1A 0C6 ou par courriel, à [nationalprograms@cnl.ca](mailto:nationalprograms@cnl.ca) Tél. : (905) 885-8830 Téléc. : (905) 885-9344**

Nom du demandeur			
Adresse du demandeur			Code postal
Téléphone		Courriel	:
Adresse à laquelle l'excavation est prévue (si elle diffère de celle indiquée ci-dessus)			
Demandez-vous un permis de construire?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Description et portée des travaux (veuillez joindre un croquis ou un dessin à la page 2 du présent formulaire)			
Date prévue des travaux	Cliquer ici pour saisir la date.		

### Formulaire de consentement

Je suis le propriétaire (ou l'agent du propriétaire) de tous les terrains, locaux et bâtiments indiqués dans la section « Adresse à laquelle les travaux d'excavation sont prévus ».

J'autorise les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) à fournir à la municipalité de Port Hope toute information qu'ils pourraient avoir dans leurs dossiers concernant les contrôles radiologiques de ladite propriété.

J'autorise le personnel des LNC, ou les consultants travaillant en son nom, à accéder à la propriété afin d'effectuer des contrôles radiologiques, au besoin. Les dispositions relatives à l'accès seront prises verbalement, à l'avance.

Si ma propriété contient des déchets historiques de faible activité (DRFA) que les LNC recommandent de retirer, et que je décide de procéder, les LNC ou ses consultants se chargeront d'enlever les DRFA et de les transporter jusqu'au site de stockage temporaire.

**Pendant les activités réalisées dans le cadre du Programme de surveillance de la construction, les LNC ne prendront possession que des matériaux contaminés par des DRFA. Les matériaux contaminés par d'autres sources, le cas échéant, resteront sous la seule responsabilité du propriétaire. Si les entrepreneurs du propriétaire se chargent de l'excavation, de la manutention et du transport des DRFA, ils en seront responsables et devront se conformer aux règlements applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité (nonobstant les dispositions que les LNC peuvent prendre avec vous et votre entrepreneur pour vous rembourser les coûts associés au retrait des déchets radioactifs de faible activité). Les LNC accepteront la responsabilité des DRFA une fois qu'ils en auront pris possession sur leur site de stockage temporaire.**

Propriétaire ou agent autorisé		Date	Cliquer ici pour saisir la date.
--------------------------------	--	------	----------------------------------

À : La municipalité de Port Hope

SECTION RÉSERVÉE

Bureau de l'inspecteur en bâtiment, chef du Service du bâtiment

L'ADMINISTRATION

Processus		Remarques	Vérifié
[1]	Dossier examiné		<input type="checkbox"/>
[2]	Enquête terminée		<input type="checkbox"/>
[3]	Les LNC vont surveiller les travaux d'excavation		<input type="checkbox"/>
[4]	Les LNC vont d'abord procéder à des travaux d'assainissement		<input type="checkbox"/>
[5]	Cette propriété a fait l'objet d'une lettre de conformité de l'IRPH, par conséquent, il n'est pas nécessaire de surveiller les travaux		<input type="checkbox"/>
[6]	Il faut traiter la demande	Initiales	Date
			Cliquer ici pour saisir la date.
			<input type="checkbox"/>

**Travaux d'excavation - Formulaire de consentement**

Autres commentaires :

A large rectangular area filled with a fine grid of small squares, intended for technical drawing or detailed notes. The grid consists of approximately 20 columns and 30 rows of squares.